

Le Mag

de Saint-Paul de Vence

S A I N T
P A U L
D E
V E N C E

ESPACE MUSÉAL

les travaux sont lancés !

CAP SUR LES SOMMETS

avec le Festival de la montagne

RÉFÉRENT INCLUSION

ÉDUCATIVE ET JEUNESSE

un nouveau relais pour
les jeunes

EN ROUTE

pour la 5^e
Boucle Historique !

RETOUR SUR UN ÉTÉ

haut en couleurs

N°22

AUTOMNE
2026

Au fil des pages

4-7 ÇA BOUGE À SAINT-PAUL-DE-VENTE

Retour en images sur le printemps à Saint-Paul-de-Vence

- Trophées de Saint-Paul
- Pique-nique blanc
- Festival de Saint-Paul-de-Vence
- Remparts du Rire
- Festivités de la Sainte-Claire et de la Saint-Roch
- Sommet Lumière et visite de Brigitte Macron

8-13 ACTUALITÉS

- P. 8-9 : Futur espace muséal : les travaux sont lancés !
- P. 10 : Festival de la Montagne : cap sur les sommets
- P. 11 : 5^e Boucle Historique :
Une histoire de passion automobile
- P. 12 : Saint-Paul-de-Vence s'engage pour
la biodiversité locale

14-17 ENFANCE ET JEUNESSE

- P. 14 : Un nouveau référent pour mieux accompagner
les familles et les jeunes
- P. 16 : Deux dispositifs complémentaires au service
de la petite enfance

18-19 ENVIRONNEMENT

- P. 18 : Tous à vélo !
- P. 19 : Des paniers anti-déchets pour moins polluer
la nature

20 OFFICE DE TOURISME

Vos numéros utiles

Mairie : 04 93 32 41 00 // mairie@saint-pauldevence.fr
Office de tourisme : 04 93 32 86 95 // tourisme@saint-pauldevence.com
Police municipale : 04 93 32 41 41 ou 06 07 01 10 82 (urgences)
CCAS : 04 93 32 41 12 // ccas@saint-pauldevence.fr
Pharmacie : 04 93 32 80 78
La Poste : 04 93 32 74 30
Gendarmerie de Vence : 04 93 58 03 20
Croix-Rouge Cagnes-sur-mer : 04 93 20 44 33
Taxi Saint-Paul-de-Vence : 06 09 28 55 36
Violences conjugales info : 3919

21 OCTOBRE ROSE

- P. 21 : Tous mobilisés contre le cancer du sein !

22 SERVICE D'AIDE À DOMICILE DU CCAS

- P. 22 : Bien chez soi, bien accompagné

23 TRIBUNES

24-27 AGENDA

28 CARNET



MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA VILLE DE SAINT-PAUL-DE-VENTE

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Camilla

// **Rédaction :** Service communication de la mairie (communication@saint-pauldevence.fr)

// **Crédits photo :** Service communication, , Freepik, Fondation Maeght

// **Régie :** regie.saintpaul@gmail.com

// **Impression :** Perfectmix

// Imprimé en 2 300 exemplaires.

Le mot du Maire

L'automne du renouveau

Quel bel été nous venons de vivre à Saint-Paul-de-Vence !

Pendant plusieurs semaines, notre commune a vibré au rythme des concerts, festivals, expositions, rendez-vous associatifs et moments de convivialité qui font toute sa richesse.

La fête de la Sainte-Claire restera sans aucun doute comme l'un des grands moments de cette saison estivale. Le retour de l'embrasement, associé à un magnifique spectacle de drones, a offert un final exceptionnel qui a émerveillé petits et grands. Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles, associations, partenaires, agents municipaux et participants qui ont contribué à la réussite de ces festivités.

L'été s'est achevé de façon tout aussi remarquable avec la venue du Président de la République, Emmanuel Macron, et de son épouse à l'occasion du premier Sommet Lumière organisé à la Fondation Maeght. Cet événement d'envergure internationale a une nouvelle fois mis en lumière le rayonnement culturel de notre commune bien au-delà de nos frontières.

La rentrée est désormais là, donnant le coup d'envoi des travaux du futur musée, une étape importante pour notre commune et pour la valorisation de son exceptionnelle histoire artistique.

Au-delà de ces temps forts médiatiques, la vie municipale poursuit son cours. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous continuons à porter les projets qui préparent l'avenir de notre commune, tout en restant attentifs à sa qualité de vie au quotidien.

Et l'automne ne sera pas en reste. De nombreux événements culturels et moments de convivialité viendront encore rythmer les semaines à venir. Autant d'occasions de se retrouver et de continuer à faire vivre, tous ensemble, ce qui fait l'âme de Saint-Paul-de-Vence.

Bonne lecture à toutes et à tous !



Jean-Pierre Camilla
Maire de Saint-Paul-de-Vence
Vice-président de la CASA délégué au tourisme
Président du SIEVI

Retour en images sur
une saison festive et lumineuse,
rythmée par des rendez-vous
qui ont fait rayonner l'art
de vivre saint-paulois.

Saint-Paul en mode été

L'été des belles soirées, du souvenir, des traditions, des festivals,
de la solidarité, en lumière



L'été des belles soirées

Dès les premiers jours de l'été, le village s'est mis à vibrer. Du **pique-nique blanc du 2 juillet** qui a réuni les saint-paulois tout de blanc vêtus dans une ambiance unique, au **défilé de mode proposé par l'Association des commerçants et des artistes saint-paulois du 10 juillet**, jusqu'au **bal de la Fête Nationale le 13 juillet** qui a enflammé la Courtine, ces trois rendez-vous ont donné le ton d'un été placé sous le signe de la convivialité, de l'élégance et de la fête.



L'été des traditions

Du **6 au 20 août**, Saint-Paul-de-Vence a vécu au rythme de sa fête patronale, la **Sainte-Claire**, un rendez-vous incontournable qui rassemble chaque année les Saint-Paulois autour de traditions profondément ancrées dans l'histoire du village. Messes, processions, bals, jeux et concours de pétanque ont animé ces festivités placées sous le signe du partage et de la convivialité. Point d'orgue de cette édition 2026 : un **spectaculaire ballet de 400 drones**, grande nouveauté de l'année, suivi du retour très attendu de l'**embrasement des remparts**. Un final grandiose qui a illuminé le ciel saint-paulois et émerveillé plusieurs milliers de spectateurs. Les traditions se sont également poursuivies avec la **fête de la Saint-Roch**, clôturée autour des 300 pan bagnats préparés par les bénévoles, témoignant une fois encore de l'attachement des Saint-Paulois à leur patrimoine et à l'esprit de partage qui anime la commune.



L'été du souvenir

Entre devoir de mémoire et traditions, l'été a également été marqué par des moments de recueillement et de transmission. Le **24 juin, la bénédiction de la Saint-Jean** a rassemblé de nombreux participants à l'Oratoire Saint-Jean, perpétuant une tradition chère au coeur des Saint-Paulois.

Le **14 juillet**, les élus du Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Jeunes et les anciens combattants se sont, quant à eux, réunis pour célébrer la **Fête Nationale** et rendre hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France. À cette occasion, les élèves saint-paulois ayant obtenu leur brevet ou leur baccalauréat avec la mention « très bien » ont été chaleureusement félicités et récompensés pour leur travail. Félicitations à tous nos jeunes diplômés !

Les lauréats du brevet 2026 :

GONZALEZ Elsa Clara Marcella
GUARNIERI Chiara
DACHICOURT Robin
PLUMMER Savannah June Catherine

Les lauréats du baccalauréat 2026 :

AUDION Lou Françoise Frédérique
VIGNON Tess Marie Emma





Saint-Paul en mode été

L'été des festivals

Musique et humour ont une nouvelle fois trouvé leur écrin à Saint-Paul-de-Vence. Pour sa **15^e édition**, le **Festival de Saint-Paul-de-Vence** a offert huit soirées d'exception sous les étoiles de la place de la Courtine. Quelques semaines plus tard, les **Remparts du Rire** ont confirmé leur succès avec une deuxième édition portée par **Julien Nacache et Louis-Aubry Longera**, avec la complicité de **Michel Boujenah**. Stand-up, théâtre et éclats de rire ont ainsi rythmé la fin de l'été.



L'été de la solidarité

Le 27 juin dernier, la **2^e édition des Trophées de Saint-Paul** a conjugué sport et générosité avec un tournoi de pétanque caritatif ayant permis de récolter 11 000 € au profit de la Fondation Lénval. Parmi les invités présents cette année figuraient notamment Nelson Monfort, Jean-Pierre Castaldi, Louisy Joseph et Laetitia Milot. Dans le même esprit, à l'occasion du **Forum des Associations**, qui s'est tenu le 5 septembre sur la Place de Gaulle, réunissant une trentaine d'associations, Jean-Bernard Zink, président de l'association **Nid'Art**, a remis trois chèques issus des recettes de la vente aux enchères et de la tombola organisées par l'association le 13 juin dernier : 800 € à l'AIPE (Association des Parents d'Élèves), qui permettront notamment l'achèvement du mur d'escalade réalisé en hommage à Benjamin Guignonnet, 1 000 € au Club de l'Amitié Saint-Pauloise, pour soutenir l'organisation de sorties destinées aux aînés, 200 € à l'Association Fédérée pour le Don du Sang Bénévole de Saint-Paul-La Colle, pour participer à la replantation d'arbres autour de l'oratoire Saint-Jean-Baptiste.

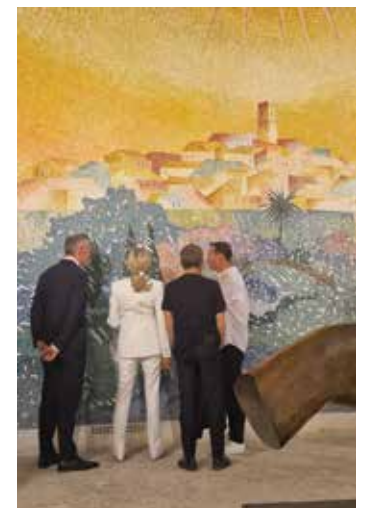


Le 7 septembre, Saint-Paul-de-Vence a eu l'honneur d'accueillir, à la Fondation Maeght, le **Sommet Lumière**, premier sommet international consacré à l'avenir du cinéma et de l'image animée. Coprésidé par le Président de la République française **Emmanuel Macron** et le Président de la République de Corée **Lee Jae-Myung**, cet événement a accueilli plus de 200 invités venus de 65 pays des cinq continents qui ont échangé sur les défis et les opportunités qui dessineront l'avenir du 7^e art. Cette journée d'exception a également été marquée par la remise des insignes de Grand Officier de la Légion d'honneur à Adrien Maeght par le Président de la République, À l'occasion de ce sommet, **Brigitte Macron** a effectué une visite dans le village. Après s'être rendue auprès des sœurs du couvent de Passe-Prest, elle a déambulé dans les ruelles historiques de la cité, allant à la rencontre des habitants, des commerçants et des visiteurs. Une visite placée sous le signe de la proximité et de la découverte du patrimoine saint-paulois. L'épouse du Président de la République connaissait déjà bien Saint-Paul-de-Vence, qu'elle avait visité en juin 2025 dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan. L'organisation de ce rendez-vous international à la Fondation Maeght confirme une nouvelle fois l'attractivité de la commune sur la scène internationale.

L'été en lumière : Saint-Paul-de-Vence, hôte du Sommet Lumière



©Fondation Maeght



Futur espace muséal

les travaux sont lancés !

Au cœur du village, les travaux du futur espace muséal ont débuté. Ce chantier d'envergure, projet majeur de la municipalité, donnera naissance à un nouveau haut lieu culturel, destiné à valoriser l'héritage artistique de Saint-Paul-de-Vence tout en offrant une place de choix à la création contemporaine.

Le projet du futur musée municipal entre enfin dans sa phase concrète. Depuis le 14 septembre, les premiers travaux de transformation de l'ancien musée d'histoire locale ont commencé. Un chantier d'envergure dont la durée prévisionnelle est estimée à douze mois.

Pour le maire Jean-Pierre Camilla et son équipe municipale, cette réalisation constitue l'un des projets phares du mandat. Longtemps retardé par les contraintes administratives puis par le contexte électoral, le dossier n'a jamais cessé d'être porté par la commune, convaincue de son importance pour l'avenir culturel de Saint-Paul-de-Vence.

UN ÉCRIN POUR LES DONATIONS REMARQUABLES REÇUES PAR LA COMMUNE

L'objectif du futur musée est clair : offrir un lieu adapté à la conservation, à l'exposition et à la transmission des collections artistiques léguées à la commune.

Au cœur de ce projet figure notamment l'importante donation léguée par André Verdet. Ce fonds exceptionnel rassemble près de 3 000 oeuvres et plus de 600 artistes référencés, parmi lesquels figurent de grands noms de l'art moderne tels que Fernand Léger, Marc Chagall, Pablo Picasso ou encore Joan Miró.

Depuis 2020, les équipes municipales ont mené un important travail d'inventaire, d'expertise et de valorisation de ces collections afin de préparer leur future présentation au public.

« Ces collections appartiennent aux Saint-Paulois. Elles sont votre



Sous vos yeux
prend vie le futur
Musée

Vous entrez dans une zone de travaux dédiée à la création du futur musée de Saint-Paul-de-Vence, un nouveau pôle culturel qui fera dialoguer patrimoine, création artistique et mémoire du village.

patrimoine, votre héritage culturel. Notre responsabilité est de les préserver, mais aussi de les faire vivre, afin qu'elles puissent être transmises et partagées aux générations actuelles et futures », a rappelé Jean-Pierre Camilla.

UN LIEU DÉDIÉ À L'ART ET À LA CRÉATION

Le futur musée prendra place dans l'ancienne maison Mondielli, remarquable demeure du XVII^e siècle située au cœur du village, qui a accueilli pendant plus de trente ans le musée d'histoire locale jusqu'à sa fermeture en 2022.

Confiée au cabinet d'architectes marseillais Donjerkovic, la réhabilitation du bâtiment doit permettre de créer un musée moderne et accessible, articulé autour de collections permanentes et d'expositions temporaires.

Réparti sur trois niveaux, le futur espace muséal proposera plus de 250 mètres linéaires d'exposition, selon un parcours muséographique élaboré en étroite collaboration avec le cabinet de scénographie Scéno Associés, qui accompagne la commune dans sa réflexion sur l'expérience offerte aux visiteurs.

Le coût des travaux est estimé à 1,7 million d'euros. La commune, qui bénéficie déjà d'une participation de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis à hauteur de 365 765 euros, a sollicité plusieurs partenaires institutionnels et privés afin de compléter le financement du projet, parmi lesquels la Région Sud, le Département des Alpes-Maritimes et le Fonds de dotation de Saint-Paul-de-Vence.



À terme, le futur musée se veut bien plus qu'un lieu d'exposition : un lieu de transmission, de découverte et d'inspiration, destiné à faire rayonner le patrimoine artistique saint-paulois, mais aussi un outil d'attractivité pour la commune. Un projet structurant qui entend confirmer la place de Saint-Paul-de-Vence comme l'une des grandes terres d'art et de création de la Côte d'Azur.

La première exposition est déjà programmée pour l'automne 2027.



Pendant les travaux

- Stationnement interdit rue de la Casette, y compris pour les livraisons.
- Maintien des accès pour les pompiers, les pompes funèbres et les cortèges de mariage.
- Les modalités d'accès aux véhicules lors des offices religieux restent inchangées.
- Une partie du parking des Oliviers sera temporairement réservée au chantier.
- La collecte des déchets sera maintenue.
- La chapelle Folon reste ouverte et accessible aux visiteurs.

Festival de la Montagne

cap sur les sommets !

Du 20 au 22 novembre 2026, l'esprit des sommets va de nouveau souffler sur le village avec une 13^e édition féminine. Rencontre avec Nadine Guignonnet.

// Pourquoi un festival dédié à la montagne à Saint-Paul-de-Vence ?

Nadine Guignonnet : Pourquoi pas ! Les Préalpes d'Azur sont à nos portes : depuis les Remparts, on voit les Baous, le Mercantour... La montagne n'est pas si loin. Et elle se marie très bien avec le patrimoine de Saint-Paul-de-Vence. Faire entrer la montagne dans nos murs n'a rien d'incongru ! Ce festival n'a pas vocation à devenir un événement de masse. Mais il a toute sa place dans la programmation de Saint-Paul-de-Vence.

// Le festival est intimement lié à votre fils Benjamin, disparu tragiquement le 18 septembre 2025 avec Quentin Lombard...

NG : Oui, le festival est né avec lui. Nous sommes une famille de pratiquants de sports de montagne et Benjamin s'est passionné très tôt pour cet univers. La première édition en 2014 était destinée à soutenir Stéphane Benoit, son mentor, qui revenait d'une expédition à l'Annapurna. Et c'est Benjamin qui a lancé l'idée : « Pourquoi on ne ferait pas une journée dédiée aux sports de montagne pour les enfants ? ». C'est parti comme ça ! D'année en année, le festival a grandi, c'est devenu une association, soutenue par une équipe de bénévoles. Après sa disparition, j'étais prête à tout arrêter. Mais le « gang des moustaches », dont Benjamin faisait partie, m'a convaincu d'en faire un rendez-vous hommage, pour continuer de transmettre sa passion.

// Quelles sont les valeurs de la montagne que vous souhaitez partager à travers ce festival ?

NG : La montagne, c'est une grande famille. On y apprend la solidarité, le dépassement de soi, la

transmission. Quand on ouvre une voie difficile, on laisse des indices à celui qui suit. On compte sur l'autre : c'est la force de la cordée. On se dépasse, mais jamais seul.

// Parlez-nous de la thématique de cette 13^e édition.

NG : « Par Monts et par Elles » met en lumière les cordées féminines. Dès les premières éditions, j'avais envie de donner une place aux femmes. Cette année, deux films leur sont consacrés : l'un en escalade rocher, l'autre en alpinisme. Nous aurons la chance de recevoir Lise Billon et Fanny Schmutz qui ont réalisé, avec Maud Vanpouille, l'ascension du Cerro Torre par la voie Ferrari que Benjamin et Fred avaient faite.

// Quels sont vos coups de cœur pour cette 13^e édition ?

NG : La cordée féminine, bien sûr ! Sans oublier l'incontournable Hélias Milleroux, qui dans le film « La chèvre d'Hispar, aventure et alpinisme au Pakistan », sort de la performance pure pour présenter une aventure humaine.

→ Nouveautés 2026

Inauguration du mur d'escalade dédié à Benjamin Guignonnet, découverte du Mont-Blanc en réalité virtuelle, bourse aux skis, grand snack montagnard et nouveaux ateliers consacrés aux plantes et aux cristaux. Les traditionnelles animations familiales (tyrolienne, descente en rappel...) seront également au rendez-vous.

Retrouvez le programme en page 25



5^e Boucle Historique :

Une histoire de passion automobile

Le 17 octobre, la Boucle Historique de Saint-Paul-de-Vence célèbrera sa 5^e édition. Cinquante véhicules d'exception sillonneront les routes du Haut-Pays avant de se dévoiler au public sur la place de Gaulle. Un événement organisé par le Saint-Paul Car Club qui mêle passion automobile, solidarité et esprit du village.



Créée en 2018 pour « réancrer Saint-Paul dans le monde de l'automobile classique », la Boucle Historique s'est imposée comme un rendez-vous incontournable de l'agenda saint-paulois. À l'origine de cette aventure, David Terrematte, fondateur du Saint-Paul Car Club. « Cet événement me tient particulièrement à cœur car il associe ma passion pour l'automobile classique à mon attachement profond pour Saint-Paul-de-Vence ».

Le 17 octobre, une cinquantaine d'automobiles s'élanceront depuis le Car Museum de Vence pour une boucle d'une centaine de kilomètres à travers le Haut Pays, via le col de Vence, Coursegoules, Gréolières ou encore Gourdon, avant de rejoindre Saint-Paul-de-Vence. « Dès le départ, mon idée était d'offrir à la fois une belle expérience au volant pour les participants mais aussi de partager cette passion avec le grand public grâce à un événement qui ne soit pas fermé, car ces autos sont souvent peu accessibles. C'est une chouette idée de sortie en famille ! ».

UNE ÉDITION HOMMAGE

Le temps d'une journée, les plus belles automobiles de l'après-guerre aux années 1990 seront réunies puis exposées sur la place de Gaulle. Parmi les modèles

mythiques que petits et grands pourront admirer et entendre tourner : Ferrari 250TR, F40 et F50, Lamborghini Miura, Maserati d'époque ou encore des Porsche d'exception... Certains viendront tout spécialement de Suisse, d'Italie ou même de Suède pour prendre part à l'événement qui, cette année, aura un écho particulier. Cette 5^e édition sera en effet dédiée à Pascal Biscroma, membre actif du Saint-Paul Car Club, disparu en 2025. « Pascal était un ami proche, quelqu'un de profondément impliqué dans la vie du village et aimé de tous. Il nous manque énormément », confie David Terrematte. « Le modèle représenté sur l'affiche de cette 5^e édition, c'est son auto, une Porsche 993 RS ».

Portée par les belles mécaniques, la Boucle Historique, c'est aussi une aventure humaine qui rassemble et fidélise d'édition en édition. « Les participants d'hier sont devenus les copains d'aujourd'hui », sourit David Terrematte. Fidèle à ses valeurs, l'événement conserve sa dimension solidaire. Les bénéfices de cette 5^e édition seront ainsi reversés aux enfants atteints de cancer. Un engagement cher aux organisateurs, soutenus par la maison horlogère Chopard, partenaire historique du sport automobile.

Infos : saintpaulcarclub.fr



Saint-Paul-de-Vence s'engage pour la biodiversité locale

À Saint-Cézaire-sur-Siagne, le centre de soins de la faune sauvage accueille et soigne les animaux blessés ou en détresse. Afin de soutenir la biodiversité locale, la commune de Saint-Paul-de-Vence vient d'adhérer à l'association Instinct Animal SOS Faune Sauvage, qui gère ce centre unique dans les Alpes-Maritimes.



Ouvert en juin 2025, ce centre, l'un des deux seuls dédiés à la faune sauvage en région Sud, répond à un besoin essentiel sur le territoire. Un peu plus d'un an après son ouverture, plus de 4 300 animaux sauvages blessés ou en détresse y ont déjà été pris en charge. « Notre priorité est de soigner les animaux afin de les relâcher dans leur milieu naturel », explique Laura Bailo, responsable administrative de l'association. Après une phase de soins (médicaments, chirurgie, rééducation), les animaux rejoignent des espaces de réhabilitation où ils retrouvent progressivement leur autonomie avant leur retour à la vie sauvage ».

Un été 2026 désastreux

L'été 2026 a durement affecté la faune sauvage locale, gravement mise à mal par la

canicule. Entre mi-juin et début août, près de 2 000 animaux ont été accueillis par le centre. Si tous ont souffert, notamment les plus jeunes, atteints de malnutrition, faute d'insectes pour se nourrir à cause des températures extrêmes, les plus touchés ont été les oiseaux qui nichent sous les toits, notamment les martinets noirs et les hirondelles. Un millier de martinets, victimes de la chaleur et de la déshydratation, ont ainsi été recueillis.

Au-delà des soins, l'association mène également un important travail de sensibilisation auprès du public. Un enjeu majeur quand on sait que près de 90% des animaux recueillis sont victimes des activités humaines (collisions routières, destruction des habitats...).

Afin de renforcer la protection de la faune sauvage, l'association fait

ainsi appel aux communes. C'est ainsi que Saint-Paul-de-Vence a rejoint cette initiative en adhérant à son tour, en vue de contribuer activement à la préservation de la biodiversité locale.

Plus d'informations :
www.sosfaunesauvage.com

Que faire si je trouve un animal sauvage en détresse ?

L'association rappelle qu'il faut d'abord observer (si l'animal est mobile, alerte et ne présente pas de blessure visuelle, c'est qu'il va bien !) et impérativement contacter le centre avant toute intervention afin d'adopter les bons gestes. Le centre est ouvert 7j/7, toute l'année au 09 82 73 15 17.



Maintien du niveau 3 du label Ecocert « En Cuisine »

Bonne nouvelle : l'Ecole la Fontette conserve le niveau 3 du label Ecocert « En Cuisine », le plus haut niveau de certification. Cette distinction récompense l'engagement quotidien des équipes de restauration scolaire en faveur d'une alimentation durable et de qualité pour les enfants.

Si la mention complémentaire « Excellence » n'est pas renouvelée cette année, le taux d'achats de produits issus de l'agriculture biologique demeure particulièrement élevé, à 76 %, très proche des 80 % nécessaires à l'obtention de la mention « Excellence ».

Un résultat remarquable dans un contexte marqué par un manque de personnel, des difficultés d'organisation et d'approvisionnement en produits bio.

Saint-Paul-de-Vence reste ainsi l'une des rares collectivités du département à bénéficier de cette reconnaissance. Le maintien du niveau 3 confirme la solidité



de la démarche engagée depuis plusieurs années et la qualité du travail accompli par les équipes. Avec une organisation désormais restructurée, l'objectif sera de retrouver le seuil des 80 % d'achats bio nécessaire pour renouveler la mention « Excellence » lors de la prochaine évaluation en 2027.

Une nouvelle classe de CMI à l'école La Fontette !

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants, l'inspection académique de Nice a décidé d'ouvrir une classe en plus à l'école La Fontette, portant à dix le nombre total de classes en élémentaire. Cette ouverture permet d'alléger les effectifs des autres classes, qui passent désormais à environ 25 élèves chacune.



Nouveau RDV : le café des parents !



Le service Enfance et Jeunesse lance le Café des parents, un nouveau RDV régulier qui réunit les familles autour de thématiques liées à la parentalité. La 1^{ère} édition qui a eu lieu lundi 28 septembre, de 8h30 à 10h, à la médiathèque, était consacrée aux acteurs de l'Enfance et de la Jeunesse de la commune. L'occasion pour les parents de rencontrer les professionnels au contact des enfants (le service Enfance et Jeunesse, les élus, la nouvelle référente inclusion éducative et jeunesse, l'AIPE...) et d'échanger librement autour d'un café.

À noter : prochain RDV en décembre.



Le chiffre de la rentrée !

227 élèves en élémentaire et **123** en maternelle, soit un total de **350** : c'est le nombre d'élèves accueillis à l'école La Fontette pour l'année 2026-27.

Un nouveau référent

pour mieux accompagner les familles et les jeunes

Depuis la rentrée, Saint-Paul-de-Vence a renforcé son action en faveur de la jeunesse en créant un poste de Référent Inclusion Éducative et Jeunesse. Une démarche qui illustre la volonté de la commune d'agir concrètement en faveur de l'accompagnement des jeunes saint-paulois.

Elle s'appelle Séverine. Ancienne animatrice bien connue des enfants de La Fontette, elle a retrouvé l'école, cette rentrée, pour endosser un nouveau rôle : celui de Référente Inclusion Éducative et Jeunesse. Un poste inédit créé par la commune afin d'apporter une réponse de proximité aux difficultés rencontrées par certains élèves et leurs familles.

À l'origine de cette initiative, un constat partagé par les enseignants, les ATSEM et les agents municipaux : de plus en plus d'enfants présentent des difficultés éducatives, comportementales, relationnelles ou émotionnelles qui impactent leur quotidien, à l'école comme sur les temps périscolaires. Si l'Éducation nationale dispose déjà de dispositifs spécifiques, ceux-ci ne permettent pas toujours d'assurer un accompagnement suffisant au quotidien.

Face à cette réalité, la municipalité a souhaité aller plus loin en créant un poste dédié à l'inclusion éducative. Une décision forte qui traduit sa volonté d'agir concrètement

en faveur du bien-être des enfants et du soutien aux professionnels qui les entourent.

Pour encadrer cette démarche, une convention de partenariat a été signée entre la commune, l'Éducation nationale et l'école La Fontette, définissant les modalités d'intervention du référent sur le temps scolaire.

UN NOUVEAU RELAIS POUR LES FAMILLES ET LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Au cœur de la mission du référent Inclusion Éducative et Jeunesse : faire le lien, entre l'école et les familles, entre les équipes éducatives et les différents partenaires, afin d'assurer un accompagnement cohérent de l'enfant.

Son rôle n'est pas de remplacer les enseignants, les AESH ou les professionnels spécialisés, mais de coordonner les interventions, faciliter les échanges et veiller



à ce qu'aucune situation ne reste sans réponse adaptée. Chacune de ses interventions restera bien évidemment soumise à l'accord préalable des familles. Créé pour une durée d'un an renouvelable, le dispositif fera l'objet d'une évaluation associant la commune, l'Éducation nationale et la direction de l'école afin de mesurer ses effets.

DEUX MISSIONS, UN MÊME OBJECTIF : ACCOMPAGNER LES JEUNES

La mission de Séverine ne s'arrête pas aux portes de l'école. Le nouveau poste de Référent Inclusion

Éducative et Jeunesse repose en effet sur deux volets. Si 50% de son temps est consacré à l'inclusion éducative et à l'accompagnement des enfants, l'autre moitié est dédiée aux projets jeunesse et aux adolescents de la commune.

La nouvelle référente a ainsi pour mission de piloter l'Espace Jeunes et le Conseil Municipal des Jeunes, avec pour ambition de maintenir la dynamique de ces dispositifs et de développer de nouveaux projets, notamment autour de la culture.

Avec cette création de poste, la commune confirme sa volonté d'accompagner les jeunes à chaque étape de leur parcours, de l'enfance à l'adolescence.

→ ESPACE JEUNES

Un nouvel élan pour l'Espace Jeunes



Nouvelle décoration, nouveaux projets, nouvelle énergie : depuis la rentrée, l'Espace Jeunes de Saint-Paul-de-Vence connaît un véritable renouveau, sous l'impulsion de Séverine, la nouvelle Référente Inclusion Éducative et Jeunesse. Cette année, un fil rouge guidera l'ensemble des activités : la culture. Avec une idée simple : montrer aux adolescents que la culture est partout !

Peinture, poésie, littérature, patrimoine ou cinéma deviennent ainsi le point de départ d'ateliers, de jeux et de défis conçus pour éveiller la curiosité des ados. Objectif final : un voyage à Paris ! Un projet motivant que les adolescents doivent construire et organiser par eux-mêmes en participant à chaque étape

de son organisation : recherche de financements, élaboration du budget et montage du projet. Un partenariat avec la médiathèque et la Micro-Folie viendra également enrichir cette démarche.

Autre nouveauté : les nocturnes, organisées une fois par mois le vendredi soir. Première destination annoncée le 9 octobre : le Japon, avec, au programme, mangas, haïkus, cuisine japonaise, jeux et projections.

Ouvert aux 11-17 ans, l'Espace Jeunes accueille les adolescents saint-paulois après les cours. Une formule qui séduit : depuis la rentrée, la fréquentation a doublé et rassemble désormais plus d'une dizaine de jeunes en moyenne.

Envie de rejoindre l'aventure ?

Il suffit de s'inscrire : saintpauldevence.portail-familles.app/home.

Le petit plus : un minibus gratuit assure chaque jour la liaison depuis le collège Yves Klein dès 16h jusqu'à l'Espace Jeunes.

Adresse : Chemin de la Fontette (ancienne Maison des Associations)

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30, mercredi de 13h30 à 18h30, samedi selon les animations, un vendredi soir par mois de 16h30 à 23h.

> Accès libre.



Deux dispositifs complémentaires au service de la petite enfance

Depuis la rentrée, le Relais Départemental Petite Enfance (RDPE) fait étape à Saint-Paul-de-Vence. Destiné aux assistants maternels, ce nouveau dispositif vient étoffer l'offre en faveur de la petite enfance sur la commune, aux côtés de Bulle d'Éveil, proposé aux parents et animé par l'équipe du Mas des P'tits Loups.

À partir du mois d'octobre, chaque deuxième mardi du mois, l'équipe itinérante du RDPE investira l'auditorium de 9h30 à 12h. Composé d'éducateurs de jeunes enfants et d'auxiliaires de puériculture, ce service gratuit proposé par le Département des Alpes-Maritimes est avant tout un lieu de ressources, d'échanges et de soutien pour les assistants maternels. Ils peuvent y partager leurs pratiques et participer avec les enfants qu'ils accueillent à des ateliers d'éveil adaptés aux tout-petits. Pour la commune, cette nouvelle permanence répond à une attente exprimée par les professionnels du territoire. Elle leur permet de rompre l'isolement inhérent à leur métier tout en bénéficiant d'un accompagnement de proximité. Le RDPE s'adresse également aux parents en recherche d'un mode de garde. Ils peuvent y obtenir des informations sur les différentes solutions d'accueil, rencontrer des professionnels et être conseillés dans leurs démarches administratives.

Et pour les familles, il y a bien sûr... Bulle d'Éveil !

Alors que le Relais Départemental Petite Enfance s'adresse aux professionnels de l'accueil individuel (assistants.les maternels.les), Bulle d'Éveil accueille gratuitement tous les jeudis (hors vacances scolaires) les parents et futurs parents accompagnés de



leurs enfants de moins de six ans. Animé par une équipe de deux accueillantes issues du Mas des P'tits Loups, ce Lieu d'Accueil Enfants Parents permet de partager un moment de jeu, de rencontre et de socialisation. Ces deux dispositifs complémentaires témoignent de la volonté de la commune de renforcer l'accompagnement des familles à chaque étape de la petite enfance.

→ Infos

Prochains RDV du Relais Départemental : mardi 13 octobre et mardi 10 novembre. Pour le LAEP Bulle d'Éveil : RDV tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 9h à 11h30. Renseignements pour Bulle d'Éveil au 04 93 24 20 18 et laep@saint-pauldevence.fr Accès libre sans inscription.

Assistants maternels : un mode de garde personnalisé

Agréés par le Département et accompagnés par les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI), les assistants maternels accueillent les enfants à leur domicile ou en Maison d'Assistants Maternels (MAM). Ce mode de garde offre un accueil à taille humaine, particulièrement apprécié des familles pour sa souplesse et son accompagnement individualisé. La commune compte actuellement **cinq assistants maternels agréés**, dont la liste est consultable en mairie ou sur le site www.monenfant.fr



Un nouveau cadre pour l'accueil des enfants des communes voisines

La commune réaffirme la priorité donnée aux familles saint-pauloises tout en permettant, lorsque des places restent disponibles, l'accueil d'enfants domiciliés dans les communes ayant conventionné avec Saint-Paul-de-Vence.

Le Conseil Municipal a adopté, le 16 septembre dernier, une convention-cadre définissant les nouvelles conditions d'accueil des enfants non domiciliés à Saint-Paul-de-Vence au sein de la crèche Le Mas des P'tits Loups. Cette convention permet à la commune de proposer, lorsque les capacités de la structure le permettent, des places aux familles des communes voisines.

Si la priorité demeure accordée aux enfants domiciliés à Saint-Paul-de-Vence, un second niveau de priorité est prévu pour les enfants dont au moins l'un des parents exerce une activité professionnelle à Saint-Paul-de-Vence. Par ailleurs, lorsque des capacités restent disponibles, les enfants domiciliés dans les communes ayant conventionné avec Saint-Paul-de-Vence peuvent être accueillis selon l'ordre chronologique d'enregistrement des demandes. Les communes bénéficiaires participeront alors au coût de fonctionnement de la crèche, selon l'utilisation effective du service.

Ce nouveau cadre permet ainsi de préserver la priorité donnée aux familles domiciliées à Saint-Paul tout en maintenant une possibilité d'accueil pour les communes voisines.

Aucune commune ne bénéficie toutefois d'un quota ou d'une réservation de places : toute admission reste conditionnée aux capacités effectives de la structure et à ses contraintes de fonctionnement.



Destination safari pour le Mas des P'tits Loups !



Cette année, cap sur la jungle pour nos petits explorateurs en herbe du Mas des P'tits Loups ! Tout au long de l'année, ils vont embarquer pour un grand safari au cœur de la jungle à travers une multitude d'activités, de découvertes et d'expériences ludiques, à la rencontre d'un univers sauvage et fascinant. L'année s'annonce riche en aventures !



Tous à vélo !

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis propose un nouveau service de location longue durée de Vélo à Assistance Électrique : CASA envélo. Explications.

Écologique, économique et bon pour la santé, le vélo à assistance électrique (VAE) séduit de plus en plus d'usagers. Grâce à l'aide apportée au pédalage, il permet de gravir les côtes sans effort, de se déplacer en évitant les embouteillages et de réduire ses dépenses de transport. Une solution de mobilité douce qui favorise aussi l'activité physique tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Pour encourager son utilisation, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis lance CASA envélo, un service de location longue durée de vélos à assistance électrique classiques et longtail, conçus pour transporter facilement des enfants.

Le service est accessible **aux personnes majeures résidant ou travaillant sur le territoire de la CASA**, sur présentation d'un justificatif.

Combien ça coûte ?

- **VAE classique : 99 € pour 3 mois** (79 € avec un abonnement Envibus)
- **VAE longtail : 150 € pour 3 mois** (130 € avec un abonnement Envibus)

La location est renouvelable une fois.

Comment ça marche ?

L'inscription s'effectue en ligne sur le site casa-envelo.com.

Après validation, le vélo peut être retiré à la médiathèque communautaire ou dans un point relais. La location comprend un gilet de sécurité, un antivol, un panier, une batterie et son chargeur.

Prochaines dates de tournées

- Médiathèque des Semboules (Antibes) : 07/10/2026
- Médiathèque de Roquefort-les-Pins : 09/10/2026
- Médiathèque Albert Camus (Antibes) : 14/10/2026
- **Médiathèque de Saint-Paul de Vence : 16/10/2026**
- Médiathèque Jean d'Ormesson (Villeneuve Loubet) : 21/10/2026
- Médiathèque d'Opio : 23/10/2026
- Médiathèque Sonia Delaunay (Biot) : 30/10/2026

Les passages se font sur RDV entre 14h et 16h30.

Pour plus de renseignements : contacter le 06 37 81 39 94



« Laisse parler ton cœur »

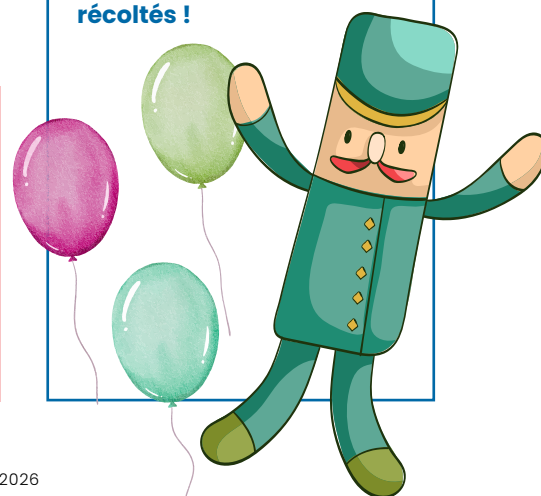
la collecte de jouets solidaire est de retour !



Du 23 au 27 novembre, Saint-Paul-de-Vence participe à la grande collecte de jouets avec Univalom et Ecosystem au profit d'associations caritatives.

Des bacs seront installés à la Mairie Principale, au bureau Enfance et Jeunesse et à la crèche le Mas des P'tits Loups. Les jouets collectés seront redistribués localement à des familles dans le besoin.

L'an dernier, 420 kg de jouets avaient ainsi pu être récoltés !



Des paniers anti-déchets pour moins polluer la nature

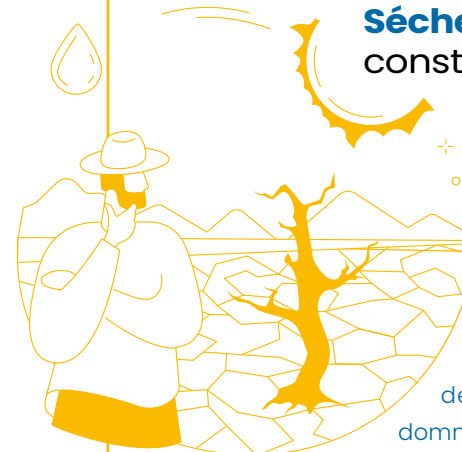
À chaque épisode pluvieux, les déchets abandonnés sur la voirie sont emportés par les eaux de ruissellement jusqu'aux avaloirs, avant d'être déversés dans la nature et les cours d'eau. Pour lutter contre cette pollution, Saint-Paul-de-Vence est la première commune du département à s'équiper de paniers anti-déchets à mailles très fines. Ces derniers peuvent capturer tous les types de déchets, même les plus petits, comme les mégots de cigarette, mais aussi les emballages, sacs plastiques et autres détritrus.



Développé par la société F-REG, ce dispositif innovant capable de retenir les macro-déchets avant qu'ils ne rejoignent les cours d'eau et la Méditerranée, a d'abord été déployé dans l'avaloir du sentier Henri Layet. Un second équipement anti-déchets sera prochainement mis en service en contrebas du chemin de la Fontette. Les paniers seront ensuite régulièrement vidés par les services techniques municipaux afin de garantir leur efficacité.



Sécheresse 2026 : pensez à signaler les dommages constatés sur votre habitation !



À la suite de l'épisode exceptionnel de sécheresse de l'été 2026, certains habitants de Saint-Paul-de-Vence ont constaté l'apparition de fissures ou d'autres dommages sur leur habitation, susceptibles d'être liés au phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols.

La commune de Saint-Paul-de-Vence invite les personnes concernées à effectuer deux démarches :

- déclarer sans attendre le sinistre auprès de leur compagnie d'assurance ;

- signaler également les dommages à la commune, en transmettant leurs nom et prénom, coordonnées, ainsi que des photos des dommages constatés.

Ces signalements permettront à la commune de recenser les sinistres survenus sur son territoire et d'étayer sa demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour l'année 2026.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle relève d'une décision de l'État. Il est donc important que chaque sinistré se fasse connaître auprès de la commune en adressant sa déclaration par voie postale à : Mairie de Saint-Paul-de-Vence, Place de la mairie, 06570, Saint-Paul-de-Vence ou par courriel à : mairie@saint-pauldevence.fr.

Des mystères, des frissons et des bonbons !

Pour Halloween, l'Office de Tourisme propose deux animations frissonnantes pour toute la famille. Déguisement terrifiant vivement recommandé !

Visite à la lanterne spéciale Halloween

Entre ruelles mystérieuses, cimetière et lieux insolites, petits et grands sont invités à vivre une expérience pleine de frissons. Les enfants déguisés repartiront avec quelques friandises.

RDV vendredi 30 et samedi 31 octobre à 18h

« Les Sorcières du Mont Bégo »

Enquête grandeur nature par Loupe à Paca

Huit sorcières, un crime et neuf suspects : à travers indices et témoignages, les participants devront mener l'enquête pour démasquer le ou les coupables.

RDV samedi 31 octobre et dimanche 1^{er} novembre à 14h



**Animations payantes sur réservation.
Nombre de place limité.
Infos et réservations auprès
de l'Office de Tourisme au 04 93 32 86 95 et
sur le site : boutique.saint-pauldevence.com**

Hommage à Folon, le plus saint-paulois des artistes belges !

Le mardi 20 octobre 2026, Saint-Paul-de-Vence rendra hommage à Jean-Michel Folon à travers une journée de commémoration comprenant une visite commentée de la Chapelle Folon proposée par l'Office de Tourisme, une messe ainsi qu'un concert.

Amoureux de Saint-Paul-de-Vence depuis sa découverte du village au début des années 1970, l'artiste belge Jean-Michel Folon a laissé une empreinte unique en transformant l'intérieur de la sobre chapelle Sainte-Croix des Pénitents Blancs. Alors en plein travail, cet amoureux du village s'en alla brusquement le 20 octobre 2005, mais son œuvre fut achevée par ses amis artistes et la « Chapelle Folon » fut inaugurée le 13 juin 2008.

RDV mardi 20 octobre 2026

11h : Visite guidée « La chapelle Folon : un voyage poétique entre terre et ciel »

18h : Messe commémorative à la Chapelle Folon

19h : Concert du quatuor de clarinettes « Les Bâtons Noirs »



Octobre Rose : Tous mobilisés contre le cancer du sein !

Chaque année, la campagne Octobre Rose sensibilise le grand public à la lutte contre le cancer du sein et rappelle l'importance du dépistage et de la prévention face à une maladie qui touche aujourd'hui une femme sur huit.



Premier cancer féminin, le cancer du sein demeure l'une des principales causes de décès par cancer chez les femmes. Pourtant, détecté précocement, il se guérit dans plus de 90 % des cas. Le dépistage organisé, proposé tous les deux ans aux femmes de 50 à 74 ans, constitue donc un enjeu majeur de santé publique.

Portée par l'emblématique ruban rose, symbole de solidarité, d'espoir et de soutien aux personnes touchées par la maladie, la campagne donne lieu à des milliers d'initiatives à travers la France : marches et courses solidaires, conférences, actions de sensibilisation, collectes de fonds ou encore événements caritatifs. Tous se mobilisent autour d'un même objectif : informer, encourager le dépistage précoce et soutenir la recherche.

Dans les Alpes-Maritimes, de nombreux rendez-vous solidaires rythment le mois d'octobre. Parmi eux, **les traditionnels « Défis Roses » organisés par le Comité des Alpes-Maritimes de la Ligue contre le cancer à Antibes (le 4/10), Mandelieu (le 17/10) et Menton (le 18/10)**. Ces marches et courses solidaires sont ouvertes à tous.

Autre temps fort de la campagne : le **Défi Octobre Rose Connecté** invite chacun à marcher, courir,

pédaler ou nager à son rythme tout au long du mois. Parce qu'en octobre, chaque pas et chaque kilomètre comptent.

Inscriptions : www.octobrerosseconnecte.fr/2026 et www.helloasso.com/associations/ligue-contre-le-cancer-06

Octobre Rose : Saint-Paul-de-Vence rejoint l'élan de solidarité !

À l'occasion d'Octobre Rose, la commune de Saint-Paul-de-Vence affiche son soutien à la lutte contre le cancer du sein avec la mise en lumière de la chapelle Sainte-Claire aux couleurs de l'événement. Tout au long du mois, l'Office de Tourisme propose également à la vente des cochonnets roses (5 €) et des porte-clés cochonnets roses (8 €), dont l'intégralité des bénéfices sera reversée à cette cause.



Service d'Aide à Domicile du CCAS

Bien chez soi, bien accompagné

Le Service d'Aide à Domicile (SAD) du CCAS accompagne toutes les personnes en perte d'autonomie, en apportant une aide à domicile attentive et professionnelle, à coût avantageux.

Accompagner les personnes âgées, en situation de handicap ou en perte d'autonomie, afin de leur permettre de continuer à vivre chez elles dans les meilleures conditions, telle est la mission du SAD proposé par le CCAS de Saint-Paul-de-Vence. Aide aux repas, à la toilette, aux courses, à l'entretien du logement, démarches administratives ou encore maintien du lien social : le SAD s'adapte aux besoins de chacun à des tarifs avantageux et avec un reste à charge maîtrisé.

Conventionné par le Département, les caisses de retraite et certaines mutuelles, le SAD permet également de bénéficier d'avantages fiscaux, tout en profitant d'un accompagnement professionnel de qualité.

Autre avantage : soutien bienveillant assuré par les auxiliaires de vie du CCAS. Qualifiées, à l'écoute, disponibles, elles apportent bien plus qu'une aide au quotidien : une présence rassurante, de l'attention et un véritable lien humain. Une solution de proximité, fiable et chaleureuse, qui allie qualité de service, écoute et sérénité pour les bénéficiaires comme pour leurs familles.

Informations et renseignements auprès du CCAS au 04 93 32 41 12 ou ccas@saint-pauldevence.fr



L'agenda d'automne du CCAS

OCTOBRE

Jeudi 1^{er}, 8, 15, 22 et 29
// 9h à 12h
Atelier « Prendre soin de soi »
> Salle Freinet (mairie annexe)

Vendredi 2 et 9 // 14h à 16h
Atelier « Mémoire »
> Salle Freinet (mairie annexe)

Du lundi 5 au vendredi 9 octobre
« Semaine bleue » :

- **Mardi 6 octobre** // 9h
Journée découverte « Visite de l'ancienne usine de Molinard à Grasse »
- **Mercredi 7 octobre** // 14h30
« Nos souvenirs d'enfance » : exposition photo consacrée aux anciens de Saint-Paul-de-Vence
> Auditorium
- **Jeudi 8 octobre** // 9h30
Petit-déjeuner convivial
> Cour Verdet

NOVEMBRE

Jeudi 5, 12, 19 et 26 novembre
// 10h à 11h30
Atelier « Danse adaptée »
> Salle de la Fontette

Vendredi 20 et 27 novembre
// 10h à 11h30
Atelier « Seniors actifs »
> Salle de la Fontette.



100 bougies pour Madame Grandi !



Le 17 septembre dernier, Marie-Louise Grandi dite Mimi a franchi le cap exceptionnel des 100 ans ! En présence de sa fille Françoise et de sa petite-fille Virginie, elle a soufflé ses cent bougies. À cette occasion, la commune de Saint-Paul-de-Vence et le CCAS ont tenu à lui rendre hommage en lui offrant un bouquet de fleurs.

TRIBUNES

Un été vivant, des projets qui avancent

L'été qui vient de s'achever aura été particulièrement riche à Saint-Paul-de-Vence. Du Festival de musique classique et jazz aux Remparts du Rire, en passant par les rendez-vous artistiques, les Soirées Estivales et les festivités de la Sainte-Claire, notre village a vécu au rythme de la musique, de l'art, des traditions et de nombreux moments de convivialité.

Nous souhaitons remercier chaleureusement les associations, les bénévoles, les artistes, les partenaires ainsi que les agents municipaux qui, par leur mobilisation, ont contribué à la réussite de cette saison estivale.

Cette fin d'été aura également été marquée par un événement d'une dimension exceptionnelle pour notre village. Le 7 septembre, la Fondation Maeght a accueilli le premier Sommet Lumière, consacré à l'avenir du cinéma et de l'image animée, coprésidé par le Président de la République, Emmanuel Macron, et le Président de la République de Corée, Lee Jae-myung. À cette occasion, Brigitte Macron et Kim Hye-kyung, épouse du Président sud-coréen, ont également parcouru notre village et visité le couvent des Dominicaines de la Sainte-Famille, où vivent notamment plusieurs religieuses coréennes. Une journée qui aura, une nouvelle fois, placé Saint-Paul-de-Vence au cœur d'un grand rendez-vous international.

Cette rentrée marque également une nouvelle étape importante avec le début des travaux du futur espace muséal de Saint-Paul-de-Vence. Ce projet permettra de valoriser durablement l'exceptionnelle collection artistique constituée

autour de la donation d'André Verdet et, plus largement, la collection communale. Près de 3 000 œuvres témoignent de l'extraordinaire histoire artistique de Saint-Paul-de-Vence et de ses liens avec quelques-unes des grandes figures de l'art du XX^e siècle. Ce patrimoine appartient à Saint-Paul-de-Vence. Notre responsabilité est aujourd'hui de le préserver, de le faire connaître et de le transmettre aux générations futures.

Les interrogations exprimées concernant le financement du projet sont légitimes. Son coût, son financement, les subventions obtenues ainsi que les conditions futures de fonctionnement ont vocation à être présentés avec transparence au fur et à mesure de l'avancement du projet.

De la même manière, les autres sujets évoqués dans le débat municipal – fiscalité, stationnement, circulation, accueil des enfants ou encore aménagements de proximité – continueront naturellement à être examinés et débattus dans le cadre du Conseil Municipal.

Enfin, après le jugement du tribunal administratif en date du 05 juin dernier, qui dispose que « La protestation [électorale] de M. FAURE est rejetée », ce dernier s'est pourvu devant le Conseil d'État : chacun exerce librement les voies de recours que lui ouvre la loi. Il appartient désormais à la justice de se prononcer une nouvelle fois. Dans l'attente de sa décision, notre responsabilité est simplement de poursuivre le travail engagé, au service de Saint-Paul-de-Vence et de ses habitants.

L'équipe Cap pour Saint-Paul

Notre action depuis la rentrée

Après la décision du tribunal administratif, nous avons saisi le Conseil d'État, avec le soutien de nombreux Saint-Paulois. Notre recours concerne des anomalies que nous estimons susceptibles d'avoir affecté la sincérité du scrutin : 199 inscriptions dans les dernières semaines, des dossiers que la commission de contrôle n'a pu consulter et des domiciliations contestées. L'écart entre les listes n'était que de 84 voix. Nous attendons sereinement la décision de justice. Au Conseil Municipal, nous avons exprimé notre opposition à la hausse de fiscalité envisagée pour les résidences secondaires. Nous partageons l'objectif de favoriser l'habitat permanent, mais souhaitons que d'autres solutions soient étudiées avant d'augmenter

les impôts, nous en avons proposées. Le projet de nouveau musée appelle également des réponses. Son coût d'investissement dépasse 2 millions d'euros TTC, tandis que les subventions, les dépenses de fonctionnement et la fréquentation attendue restent à préciser. Les habitants doivent connaître le coût réel de ce projet. Nous continuerons à défendre les priorités du quotidien : un jardin d'enfants près de l'école, une meilleure circulation, davantage de solutions de stationnement et l'ouverture du centre de loisirs en août. Pour suivre nos actions, retrouvez-nous sur Facebook : « Saint-Paul à Coeur ».

L'équipe Saint-Paul à Coeur

OCTOBRE

Jeudi 1 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
> Auditorium.
Accès gratuit sans inscription



Samedi 3 // 20h
Festival du court métrage
« Prix de courts »
> Auditorium.
Entrée libre

Du lundi 5 au vendredi 9
Semaine Bleue
> Inscriptions auprès de :
CCAS 04 93 32 41 12
ccas@saint-pauldevence.fr

Mercredi 7 // 10h
Café des lecteurs
> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions : 04 93 32 41 70

Mercredi 7 // À partir de 14h
Permanence mutuelle communale
> Mairie principale.
Sur rendez-vous au 04 93 32 41 12

Jeudi 8 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
> Auditorium.
Accès gratuit sans inscription

Vendredi 9 // 20h30
Pièce de théâtre « Adieu je reste »
en hommage à Isabelle Mergault
> Auditorium.
Réservations sur paulart-saintpaul.com

Mardi 13 // 9h30-12h
Relais Départemental Petite
Enfance
> Auditorium.
Accès gratuit et sans inscription

Jeudi 15 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
> Auditorium.
Accès gratuit sans inscription

À partir du jeudi 15
Fête de l'automne
> Village. Entrée libre

Du samedi 17 au lundi 19
// 10h-19h
Braderie des commerçants
> Village. Entrée libre



Samedi 17 // 10h30
Dictée intergénérationnelle
> Médiathèque. Entrée libre sur
réservation au 04 93 32 41 70
mediatheque@saint-pauldevence.fr

Samedi 17 // 12h-17h
Boucle historique de Saint-Paul
> Place de Gaulle. Entrée libre



Samedi 17 // 15h
Présentation et dédicace du livre
« Fragments d'ivresses » de l'autrice
Claire Duprat
> Médiathèque. Entrée libre sur
réservation au 04 93 32 41 70
mediatheque@saint-pauldevence.fr

Dimanche 18 // 10h-18h
Fête des vendanges et des
châtaignes
> Place de Gaulle. Entrée libre



Dimanche 25 // 11h-17h
Soupe de courge à la Saint-Pauloise
> Village. Réservations auprès de l'Office
de tourisme

Mercredi 28 // À partir de 14h30
Lecture de contes spécial
Halloween « Petites histoires,
grands frissons ! »
> Médiathèque. Entrée libre sur
réservation au 04 93 32 41 70
mediatheque@saint-pauldevence.fr

Vendredi 30 // 10h
Bébés lecteurs
> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions : 04 93 32 41 70

Vendredi 30 // À partir de 14h30
Atelier Micro-Folie spécial Halloween
> Médiathèque. Entrée libre sur
réservation au 04 93 32 41 70
mediatheque@saint-pauldevence.fr

Vendredi 30 // 18h
Visite à la lanterne spéciale
Halloween
> Payant. Sur réservation. Renseignements
auprès de l'Office de Tourisme



Samedi 31 // 14h
Enquête grandeur nature
« Les sorcières du Mont Bégo »
par Loupe à Paca
> Payant. Sur réservation. Renseignements
auprès de l'Office de Tourisme

Samedi 31 // 18h
Visite à la lanterne spéciale
Halloween
> Payant. Sur réservation. Renseignements
auprès de l'Office de Tourisme

NOVEMBRE

Dimanche 1 // 14h
Enquête grandeur nature
« Les sorcières du Mont Bégo » par
Loupe à Paca
> Payant. Sur réservation. Renseignements
auprès de l'Office de Tourisme

Jusqu'au lundi 2
Exposition Gomot,
50 ans de regards
L'exposition à ciel ouvert
présentant les clichés de
Jacques Gomot continue !
Réparties dans 6 lieux
emblématiques du village (lavoir,
placette du Canon, montée de
l'Église, Église Collégiale, grande
fontaine et Espace André Verdet),
ces photographies grand format
retracent l'histoire, la vie locale
et l'évolution du patrimoine
saint-paulois. Une exposition
éco-responsable conçue avec
des matériaux naturels et des
partenaires locaux engagés.

Mercredi 4 // À partir de 14h
Permanence mutuelle communale
> Mairie principale.
Sur rendez-vous au 04 93 32 41 12

Mercredi 4 // 10h
Café des lecteurs
> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions : 04 93 32 41 70



Jeudi 5 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
> Auditorium.
Accès gratuit sans inscription

HOMMAGE À FOLON
MARDI 20 OCTOBRE À LA CHAPELLE FOLON

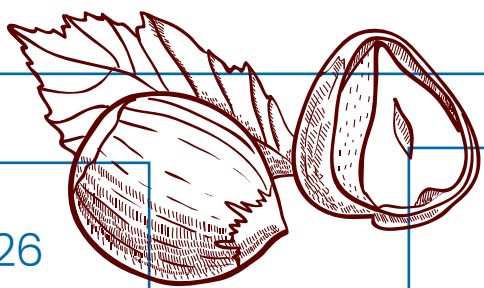
// De 11h à 12h
Visite guidée « La chapelle Folon :
un voyage poétique entre terre
et ciel »
> Entrée libre
Sur réservation auprès de l'Office
de Tourisme au 04 93 32 86 95.

// 18h
Messe commémorative à
la Chapelle Folon
> Durée : environ 45 min
Entrée libre, dans la limite des places
disponibles

**Renseignements : Office de
Tourisme - 04 93 32 86 95**

// 19h
Concert du quatuor de clarinettes
« Les Bâtons Noirs »
> Durée : environ 1h. Entrée libre, dans
la limite des places disponibles
Sur réservation auprès du service
Événementiel : 04 93 32 41 64
evenementiel@saint-pauldevence.fr





FESTIVAL DE LA MONTAGNE LES 20, 21, 22 NOVEMBRE 2026

Vendredi 20

// 18h

Inauguration du mur d'escalade
> Ecole la Fontette

// 19h30

Soirée Performance, films et échanges

• **Cerro Torre**, en Patagonie sur la voie Ferrari avec Benjamin Guignonnet et Fred Degoulet

• **Chimères patagones**, alpinisme féminin au Cerro Torre avec Lise Billon, Fanny Schmutz et Maud Vanpouille

• **The Queen Swing**, 2 alpinistes face au mythique triple Crown avec Kate Kelleghan et Laura Pineau

> Auditorium. Billet unique à 8 €. Réservation sur helloasso.com

Samedi 21

// À partir de 10h

Visite du Mont Blanc en réalité virtuelle

> Médiathèque

// À partir de 14h

Bourse aux skis et matériels de montagne, atelier environnement et initiation au dessin Manga sur le thème de la montagne

> Toit terrasse de l'auditorium et Médiathèque

// 19h

Soirée Aventure, films et échanges

• **La chèvre d'Hispar**, aventure & alpinisme au Pakistan avec Hélias Milleroux

Entracte : Grand snack

montagnard à l'Auditorium'camp

• **Par Monts et par soi**, sur l'itinéraire de l'Hexatrek avec Suzel Tuybens et Mateo Houyel

> Auditorium. Billet unique à 8 €. Réservation sur helloasso.com

Dimanche 22

// de 10h30 à 16h30

Tyrolienne géante - Descente en rappel sur les remparts - Mur d'escalade et blocs - Slackline - Démonstration de secours et premiers gestes en montagne - Escape Game - Quizz découverte de la montagne - Ateliers sur les plantes et les cristaux et de nombreux stands pour découvrir l'univers de la montagne.

> Place de Gaulle et Place de la Courtine
Restauration sur place. Accès libre
Stationnement public gratuit les 21 & 22 novembre



Du vendredi 20 au dimanche 22

Festival de la montagne

> Auditorium et Place de Gaulle.
Entrée libre

Vendredi 20 // 18h

Concert Sainte-Cécile

> Église collégiale.
Entrée libre

Judi 26 // de 9h à 11h30

Bulle d'éveil
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)

> Auditorium.
Accès gratuit et sans inscription

Vendredi 27 // 10h

Bébés lecteurs

> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions : 04 93 32 41 70

CÔTÉ EXPOSITIONS

À LA FONDATION CAB

Jusqu'au 25 octobre

« **Abstract Constructions. Nassos Daphnis** »

Rita McBride »

Jusqu'au 31 octobre

« **Jean Prouvé - Inventeur de Maisons en collaboration** » avec Laffanour | Galerie Downtown

Fondation CAB - 5766 chemin des Trioux - 06570 Saint-Paul-de-Vence

> Informations : www.fondationcab.com

À LA FONDATION MAEGHT

Jusqu'au 8 novembre

« **Peter Knapp : Le Temps Courrèges** »

Jusqu'au 15 novembre

« **Ellsworth Kelly : aux bords de l'eau** »

Fondation Maeght - 623 chemin des Gardettes, 06570 Saint-Paul-de-Vence.

Ouvert tous les jours de 10h à 18h de septembre à juin et de 10h à 19h de juillet à août

> Informations : www.fondation-maeght.com

AU CERCLE DES ARTISTES

> Vieille Forge. Entrée libre

**Du vendredi 2
au mercredi 14 octobre**
Exposition d'**Agnès Lamperti**
« **Féminin sacré** »



**Du jeudi 15
au mercredi 28 octobre**
Exposition « **Loved ones / êtres chers** »
de **Joanna Painter**



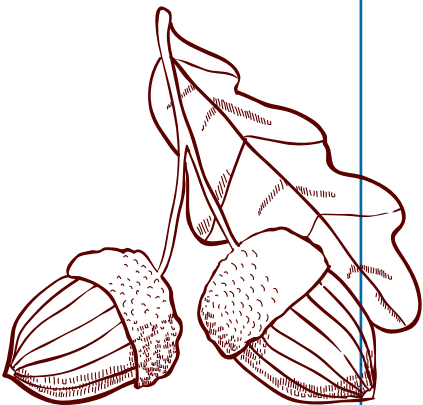
**Du samedi 31 octobre
au mercredi 11 novembre**
Exposition
« **Symphonie naturelle** »
de **Hélène Cauvin**



**Du jeudi 12
au mercredi 25 novembre**
Exposition « **The Solid Bond / Points d'attache** »
de **Raphaëlle Grojean**



**Du jeudi 26 novembre
au mercredi 9 décembre**
Exposition
« **Expression** »
de **Manon Vancaeyzeele**



Auditorium La Fontette : 150, route des serres Saint-Paul-de-Vence
Tarifs : Adultes 10€, 150, route des serres Saint-Paul-de-Vence
Réservation : helloasso.com

Vendredi 6 // 20h30

Pièce de théâtre « **Adieu Monsieur Haffmann** »

> Auditorium.
Réservations : paulart-saintpaul.com

Mardi 10 // 9h30-12h

Relais Départemental Petite Enfance

> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Mercredi 11 // 11h

Cérémonie de la commémoration du 108^e anniversaire de l'Armistice de 1918

> Place Neuve. Entrée libre

Judi 12 // de 9h à 11h30

Bulle d'éveil
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)

> Auditorium.
Accès gratuit sans inscription



En savoir plus sur www.saintpauldevence.org

➔ Retrouvez dans chaque numéro l'état civil de notre commune*

* Cette liste est non exhaustive. Conformément à la législation, seuls figurent les noms pour lesquels nous avons eu l'autorisation de diffusion par les intéressés ou leurs familles.

Ils ont vu le jour

// Mylan DENANS (27/06/2026)
 // Désiré CRAVILLY (30/06/2026)
 // Jules ZURLINDEN (31/07/2026)
 // Marius NARCISO LANCASTER (27/08/2026)
 // Olivia NARCISO LANCASTER (27/08/2026)
 // Charlotte LEROUX (04/09/2026)

Ils nous ont quittés

// BELLIARDO Jacques (18/05/2026)
 // Marie-Jeanne TOSELLO née ROMÉO (16/06/2026)
 // Nathalie FRANCOIS (28/06/2026)
 // Pierre CHARDELIN (13/07/2026)
 // Sylvie BILLET née CHEMLA (31/07/2026)
 // Vincent VERRECCHIA (04/08/2026)
 // Antonio DA LUZ SOARES (12/08/2026)
 // Eléonore SORDELLO née MARTINO (17/08/2026)
 // Danielle LASOTA née BESSOIN (19/08/2026)
 // Vincent PAVIA (26/08/2026)
 // Faibo PESCE (26/08/2026)

Ils se sont dit "oui"

// Mathilde JARUGA et Joffrey MONIOT (26/06/2026)
 // Ludmila MOUSSEAU et Bastien SUC-TITRE (01/07/2026)
 // Domitille LABESSE et Ugo MERY (04/07/2026)
 // Lina THOMAS et David DANG (18/07/2026)
 // Mariia ZHURSKA et Thomas FOURNIER (01/08/2026)
 // Gisèle LECLERC et Stéphane BUHLER (01/08/2026)
 // Perle YAHY et Wael MSALMI (17/08/2026)
 // Maud CHARVET et Philippe DREYFUS (29/08/2026)
 // Céilia BÉGEL et Dominik ZETTELMAHNN (04/09/2026)
 // Manon CHATEAUVIEUX et Julien MONIOT (10/09/2026)
 // Anne-Sophie LESBRE et Lucas MAURY (11/09/2026)

Cimetière : un lieu de mémoire à préserver

Après les obsèques, les familles sont invitées à retirer les couronnes et compositions florales une fois celles-ci fanées. Pour rappel, l'entretien des sépultures incombe aux concessionnaires et aux familles. Les services municipaux assurent uniquement l'entretien des espaces communs du cimetière. La commune compte sur le civisme de chacun pour préserver la sérénité et la bonne tenue de ce lieu de recueillement.



Emilie AND THE COOL KIDS
 COOKIES AND COFFEE SHOP
NEW

VOTRE COFFEE SHOP À SAINT PAUL DE VENCE

BRUNCH BAGELS SALAD BOWLS
 COOKIES PATISSERIES MAISON
 SMOOTHIES MILKSHAKES
 CAFÉS COMMERCE ÉQUITABLE

0493246964
 STPAUL@EMILIEANDTHECOOLKIDS.COM



L'art de vivre à Saint-Paul de Vence



13 La Placette, 06570 Saint-Paul de Vence

En s'installant à Saint-Paul de Vence, BARNES choisit un village, pas seulement un marché.

BARNES ouvre une nouvelle adresse au 13, La Placette, au cœur du village historique de Saint-Paul de Vence, dirigée par Amélie Dollé. Ce choix traduit la volonté de s'inscrire pleinement dans la vie locale, aux côtés des artisans, restaurateurs et habitants, pour devenir une référence reconnue pour la qualité de son accompagnement. L'agence entend accompagner des projets de vie plutôt que de simples transactions : famille en quête d'un mas provençal, couple international à la recherche d'un pied-à-terre ou amateur de vins à la recherche d'un domaine dans l'arrière-pays.

Devenir un acteur local, pas un observateur de passage.

Le territoire couvert s'étend de Vence à Cagnes-sur-Mer, en passant par Tourrettes-sur-Loup et Saint-Jeannet. Un territoire qui conjugue proximité de la Méditerranée et de Nice avec un art de vivre méditerranéen authentique. Cette ouverture renforce le maillage de BARNES sur la Côte d'Azur, de Saint-Tropez à Monaco, avec Saint-Paul de Vence comme nouveau jalon. Chaque adresse est pensée comme une invitation à habiter le territoire, et non simplement à y investir.



FAIRE PARLER LES FLEURS, C'EST NOTRE MÉTIER !

Un bouquet, ce n'est jamais juste des fleurs.

C'est une émotion, une attention, un message... parfois même un souvenir.

Chez Le Jasmin Blanc, nous mettons notre passion, notre amour des fleurs, notre créativité et notre savoir-faire au service de chaque création.



www.lejasminblanc.com
76 Avenue des Alpes, Cagnes-sur-Mer

+33 4 92 13 27 83



La Pépinière Zuliani – Pépinière familiale de Production.
Une histoire de racines et de passion depuis 1945.

La 4^{ème} génération de la famille Zuliani est là pour vous accueillir ici à Saint Paul de Vence.



Aujourd'hui, c'est avec la même passion que nous perpétons cette aventure.

Être pépiniériste producteur, ce n'est pas seulement produire ou vendre des plantes c'est aussi comprendre notre région, son climat, ses exigences. Notre pépinière est un lieu de partage, de conseils pour un accompagnement personnalisé pour tous vos projets de jardinage.

**Découvrez un large choix
d'agrumes, arbustes, plantes
vertes ou fleuries,
vivaces, fruitiers
et fruits rouges**

[pepiniere_zuliani](#) @
[pepiniereduliani](#) f

06 15 85 79 88

**Venez nous rendre
visite en direct!** 358 ch de Peyre Long Les Espinets
06570 St Paul de Vence

**POUR SUBLIMER VOTRE BALCON,
AMÉNAGER VOTRE JARDIN OU
CULTIVER DES ESPÈCES LOCALES**





**LES MESSUGUES**
HOTEL RESTAURANT
SAINT-PAUL-DE-VENCE
www.hotel-lesmessugues.com

☎ 04 93 32 53 32 ✉ direction@hotel-lesmessugues.com 📍 Saint-Paul de Vence

**POMPES FUNÈRES MENARDO**
06 46 87 36 21 - 04 93 58 80 53
Pompes funèbres en famille et service à la personne

Au service de vos deuils

ÉCOUTER, ACCOMPAGNER, SOUTENIR

Organisation d'obsèques personnalisées | Expertise et excellence | Rapports de France et d'étranger

📍 620 boulevard Pierre Sauvaigo, 06480 La Colle-sur-Loup ✉ contact@pfmenardo.fr 🕒 24 Disponible 24/24

**Mon Copain Caviste**
DÉCOUVRIR ET APPRÉCIER LE VIN

📍 1204 Bd Pierre Sauvaigo
06480 La Colle-sur-Loup

☎ **04 22 13 26 40**

🕒 Du mardi au samedi
10h30 - 19h

Atelier Cara

DECORATIONS ET OBJETS PERSONNALISÉS
CÉRÉMONES FAMILIALE, PROFESSIONNELLE

TOUS SUPPORTS: BOIS, MÉTAL, TEXTILE
CRÉATIONS SUR MESURE
GRAVURE/DECOUPE LASER, IMPRESSION
ID, BRODERIE ET FLOUAGE TEXTILE
DECOUPE DE VINYLE

✉ ateliercara.06@gmail.com 📞 06 24 55 37 96 / 06 67 09 16 40

📍 Saint Paul de Vence @ATELIER_CARA

▼ Travaux Fonciers
▼ Copropriété
▼ Topographie Générale

**Arielle DUCLOS PORTUGUES**
Géomètre - Expert Foncier - DPLG - Expert près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

**GEOMETRE-EXPERT**
11 rue de la République, 49144

VILLA BIANCA
832 - Bd Pierre Sauvaigo
06480 La Colle-sur-Loup

📞 06 24 55 37 96 / 06 67 09 16 40
✉ a.duclos.portugues@wanadoo.fr

Emmanuel Dancoisne
Consultant & Coordinateur des Projets

DEVIS GRATUIT

REPOSE SOUS 24 HEURES

Des solutions sur mesure pour vos projets de rénovation et de construction.

📞 06 50 74 56 73 ✉ contact@depp06.fr 📍 Alpes-Martimes & Côte d'Azur

Le Mag
de Saint-Paul de Vence

Faites connaître votre entreprise auprès d'un public local.

COMMUNIQUEZ DANS LE PROCHAIN NUMÉRO !

Contactez-nous pour réserver votre espace publicitaire ✉ regie.saintpaul@gmail.com

VOTRE MAISON DE BIEN-ÊTRE EXCLUSIVE
À SAINT-PAUL-DE-VENCE

**MOARA**
WELLNESS

UNE EXPÉRIENCE UNIQUE,
AROMATIQUE ET SENSORIELLE

L'excellence française rencontre les techniques brésiliennes.

- ◆ SOINS VISAGE YON-KA
- ◆ DRAINAGE LYMPHATIQUE BRÉSILIEN
- ◆ MASSAGE SIGNATURE BAHIA FLOW
- ◆ MODELAGE SCULPTANT
- ◆ ÉPILATION NATURELLE AU SUCRE
- ◆ CONSULTATION COSMÉTIQUE PERSONNALISÉE

06 07 18 52 49
www.moarawellness.com

🇫🇷 🇧🇷 🇬🇧 🇪🇸

Maison Amour
HAUTE COIFFURE



13 rue des Remparts Ouest | 06570 St Paul | 04 93 31 00 40

prise de rendez-vous en ligne sur Planity
suivez nous sur Instagram @ maison.amour13

Recherche
personnalisée

Vente

Intendance
de propriété

Vous choisissez
nos honoraires
(2,5% à 5%)



La Belle Pierre
L'IMMOBILIER PAR AGT

« Plus qu'une transaction, une expérience de confiance »

Implantée à Saint-Paul-de-Vence, AGT La Belle Pierre Immo vous accompagne dans tous vos projets immobiliers, de l'achat à la vente, en passant par l'intendance de propriété. Son équipe multilingue met à votre disposition son expertise et son réseau local.

Based in Saint-Paul-de-Vence, AGT La Belle Pierre Immo supports you with all your real estate projects, from buying and selling to property care. Our multilingual team provides you with local expertise and an extensive local network.

Tél. 04 22 70 06 10
2708B Route des Serres
06570 St Paul de Vence

www.labellepierreimmo.com



PLOMBERIE ■ CHAUFFAGE ■ CLIMATISATION
Entreprise de père en fils depuis 1970 ■ **PISCINE**



06.13.16.87.28 / 06.33.98.90.16



120 chemin du moulin de la clue
06140 Vence



aeploMBERIE@hotmail.fr



@groupaubert



Galerie de matières
et laboratoires d'idées.
CARRELAGE, PARQUET, SALLE DE BAIN

04 93 08 16 57
cagnes@bob-carrelage.com

43 Chem. Des Presses
06800 CAGNES-SUR-MER



HABITAT
RESIDENTIEL
LOCAUX
PROFESSIONNELS

Des solutions
durables pour
un quotidien
plus serein



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
VOS PROJETS. NOTRE ÉNERGIE



Neuf &
Rénovation



Domotique



Automatisme
de portail



Interphone
Dépannage

— CONSEIL | INSTALLATION | MAINTENANCE —



L'électricité
au service
de vos espaces
de vie



Damien VIALADE



06 48 86 78 78



dv.elec06@hotmail.com



06570 Saint-Paul de Vence

Proximité
Reactivité
Qualité

**DIM 18
OCTOBRE
10H-18H**

FÊTE DES VENDANGES ET DES CHÂTAIGNES

Saint-Paul-de-Vence

PLACE DE GAULLE

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX
VINS ET PRODUITS DU TERROIR
BALADE À PONEY
TOMBOLA



www.saintpauldevence.org

